



CONSEIL  
QUÉBÉCOIS  
DU  
LOISIR

## Dossier d'adhésion Membre Affilié

### 2019-2020

Le loisir fait  
bouger le Québec  
CULTUREllement,  
PHYSIQUEment  
et SOCIALement



# TABLE DES MATIÈRES

	<b>PAGES</b>
<b>1. MEMBRE AFFILIÉ</b>	<b>2</b>
<b>2. GRILLE DES COTISATIONS</b>	<b>10</b>

## **1. Membre Affilié**

### **1.1. Procédures d'adhésion**

#### **3.1.1 Membre Affilié corporatif et Affilié individuel (3.2.1)**

La corporation qui désire devenir membre Affilié corporatif, doit compléter et transmettre sa demande d'adhésion, présentée conformément à la politique d'adhésion, accompagnée du montant de cotisation déterminé par le conseil d'administration. La demande d'adhésion comme membre Affilié corporatif présentée par la corporation ou par la personne, pour le membre individuel, doit être acceptée à ce titre par le comité exécutif avant son entrée en vigueur.

### **1.2. Critères d'admissibilité**

#### **1.2.1 Membre Affilié corporatif**

La sous catégorie membre Affilié corporatif comprend les quatre volets suivants :

- a) Associatif : les personnes morales sans but lucratif et les associations non personnifiées;
- b) Municipal : municipalité, arrondissement municipal ou MRC,
- c) Institutionnel : société ou établissement public ou parapublic;
- d) Affaires : personne morale à capital action.

##### **1.2.1.1. Membre Affilié corporatif associatif**

- a) Être une personne morale sans but lucratif incorporée conformément à la troisième partie de la Loi sur les compagnies ou toute autre loi régissant les personnes morales sans but lucratif ou une association non personnifiée au sens de l'article 2186 du Code civil :
- b) Avoir des activités compatibles avec celles de la personne morale ou s'intéresser à ses activités;
- c) Respecter la mission, les valeurs et les activités de la personne morale;
- d) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.1.2. Membre Affilié corporatif municipal**

- a) Être une municipalité, un arrondissement municipal ou une MRC;
- b) Avoir des activités compatibles avec celles de la personne morale ou s'intéresser à ses activités;
- c) Respecter la mission, les valeurs et les activités de la personne morale;
- d) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.1.3 Membre Affilié corporatif institutionnel**

- a) Être une société ou un établissement public ou parapublic;
- b) Avoir des activités compatibles avec celles de la personne morale ou s'intéresser à ses activités;
- c) Respecter la mission, les valeurs et les activités de la personne morale;
- d) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.1.4 Membre Affilié corporatif affaires**

- a) Être une personne morale à capital action et :
- b) Avoir des activités compatibles avec celles de la personne morale ou s'intéresser à ses activités;
- c) Respecter la mission, les valeurs et les activités de la personne morale;
- d) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.2. Membre Affilié individuel**

Cette sous catégorie comprend les six volets suivant : coopté, administrateur, bénévole, travailleur, étudiant, sympathisant.

**1.2.2.1 Membre Affilié individuel coopté**

- a) Être une personne physique;
- b) Avoir une expérience pertinente pouvant bénéficier à la personne morale;
- c) Être désigné par le CA à titre d'administrateur coopté;
- d) Être intéressé par les activités de la personne morale;
- e) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.2.2 Membre Affilié individuel administrateur**

- a) Être une personne physique;
- b) Être administrateur d'un regroupement national, d'un OBNL ou d'un organisme communautaire en loisir;
- c) Être intéressé par les activités de la personne morale;
- d) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.2.3 Membre Affilié individuel bénévole**

- a) Être une personne physique;
- b) Être bénévole en loisir;
- c) Être intéressé par les activités de la personne morale;
- d) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.2.4 Membre Affilié individuel travailleur**

- a) Être une personne physique;
- b) Travailler en loisir ou dans un domaine connexe;
- c) Être intéressé par les activités de la personne morale;

- d) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.2.5** Membre Affilié individuel étudiant

- a) Être une personne physique;
- b) Être étudiant en loisir ou dans un domaine connexe;
- c) Être intéressé par les activités de la personne morale;
- d) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

**1.2.2.6** Membre Affilié individuel sympathisant

- a) Être une personne physique;
- b) Être intéressé par les activités de la personne morale;
- c) Respecter la politique d'adhésion déterminée de temps à autre par le conseil d'administration.

### **1.3. Droits et devoirs des membres**

#### **1.3.1 Membre Affilié corporatif**

**1.3.1.1** Droits

Avoir accès aux services offerts à cette catégorie de membre.

**1.3.1.2** Devoirs

- a) Répondre aux demandes d'information;
- b) Favoriser la participation de son organisme dans les différentes activités organisées par la personne morale;
- c) Faire circuler l'information pertinente auprès de son organisme;
- d) Respecter le code d'éthique relatif à l'utilisation du logo et à l'information, notamment à des fins commerciales.

#### **1.3.2 Membre Affilié individuel**

**1.3.2.1** Droits

Avoir accès aux services offerts à cette catégorie de membres.

**1.3.2.2** Devoirs

Répondre aux demandes d'informations.

### **1.4. Avantages**

#### **1.4.1. Avantages des membres**

1. Réception d'informations sur le loisir et du bulletin Organismes en action.
2. Inscription dans les répertoires des membres.
3. Accès aux centres de documentation sur le loisir et sur l'éthique et l'intégrité des personnes.
4. Accès à des tarifs préférentiels lors d'événements organisés par le CQL et ses partenaires, selon les modalités déterminées par le CQL.

#### **1.4.2 Avantage réservé aux membres Affiliés corporatif**

5. Diffusion de certaines de vos informations, vos offres d'emplois et de stage et hyperlien vers votre site Internet sur le site Internet du CQL.\*

---

*\*À noter que pour profiter de ce service, vous devez fournir vos communiqués à l'équipe du Conseil québécois du loisir, qui se réserve le droit de diffusion.*

## 1.5. Cotisation

La cotisation des membres est établie par le conseil d'administration et est payable annuellement.

Catégories de membre	Coût du membership	TPS 5 %	TVQ 9,975 %	Montant total
<b>Membre Affilié corporatif</b>				
Associatif	50,00 \$	2,50 \$	4,99 \$	57,49 \$
Municipal et institutionnel	60,00 \$	3,00 \$	5,99 \$	68,99 \$
Affaires	250,00 \$	12,50 \$	24,94 \$	287,44 \$
<b>Membre Affilié individuel</b>				
Étudiant	20,00 \$	1,00 \$	2,00 \$	23,00 \$
Administrateur et bénévole (en loisir)	30,00 \$	1,50 \$	2,99 \$	34,49 \$
Travailleur	35,00 \$	1,75 \$	3,49 \$	40,24 \$
Sympathisant	50,00 \$	2,50 \$	4,99 \$	57,49 \$

## 1.6. Liste des pièces à fournir (Membre Affilié corporatif)

Pièces	Lors d'une première adhésion	Lors du renouvellement
Formulaire d'adhésion approprié à la catégorie de membre Affilié	X	X
Rapport d'activités	X	X
Photos lors d'activités organisées par l'organisme		S'il y a lieu

*Note : Vous pouvez transmettre les pièces par courrier électronique ou par la poste.*

## 1.7. Liste des pièces à fournir (Membre Affilié individuel)

Pièces	Lors d'une première adhésion	Lors du renouvellement
Formulaire d'adhésion approprié à la catégorie de membre Affilié	X	X

## 1.8. Règlements généraux

Vous pouvez consulter les [règlements généraux](#) de la corporation pour obtenir de plus amples informations à l'adresse suivant : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com).

## 1.9. Formulaire d'adhésion

Vous pouvez réaliser votre renouvellement d'adhésion au Conseil en ligne à partir des coordonnées que vous avez déjà reçu : <http://membres.loisirquebec.com/login.asp>.

Pour une nouvelle adhésion, compléter un des formulaires aux pages suivantes.



CONSEIL  
QUÉBÉCOIS  
DU  
**LOISIR**

4545, av. Pierre-De Coubertin  
Montréal (Québec) H1V 0B2  
Téléphone : 514 252-3132  
Télécopieur : 514.252.30.24  
Site Internet : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)  
Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)

## Formulaire d'adhésion Membre Affilié corporatif associatif 2019-2020

### Pièces à joindre au formulaire

Lors d'une première adhésion	Lors du renouvellement
Rapports d'activités	Rapport d'activités
Logo en format électronique	Photos lors d'activités, s'il y a lieu
Photos lors d'activités, s'il y a lieu	

- S'il y avait des changements dans vos documents remis lors d'une première adhésion, veuillez nous transmettre les nouveaux lors du renouvellement.

### Identification de l'organisme (*SVP complétez cette section en entier*)

<b>NOM :</b> _____	<b>Nom du (de la) président(e) :</b> _____
<b>Adresse :</b> _____ _____	<b>Adresse du (de la) président(e) :</b> _____ _____
<b>Téléphone :</b> _____ <b>Télécopieur :</b> _____	<b>Nom du (de la) permanent(e) responsable :</b> _____
<b>Courriel :</b> _____	<b>Titre de sa fonction :</b> _____
<b>Site Internet :</b> _____	
<b>Mois où se déroule votre assemblée générale :</b> _____	

### Cotisation

<p>Si vous êtes membre d'un membre de Plein droit – Regroupement national, votre adhésion est gratuite.</p> <p><b>Membre Affilié corporatif associatif :</b></p> <p><b>50 \$ + 5 % TPS + 9,975 % TVQ = 57,49 \$</b> TPS N° 144098373 TVQ N° 1088757005</p>	<p><input type="checkbox"/> Nous sommes membres d'un membre de Plein droit – Regroupement national du CQL.</p> <p><b>Nom du regroupement national :</b> _____</p>
--	---

***Nous confirmons, par la présente, que notre organisme répond aux conditions d'admission énoncées aux règlements généraux du Conseil québécois du loisir.***

\_\_\_\_\_  
**SIGNATURE**

\_\_\_\_\_  
**DATE**



CONSEIL  
QUÉBÉCOIS  
DU  
LOISIR

4545, av. Pierre-De Coubertin  
Montréal (Québec) H1V 0B2  
Téléphone : 514 252-3132  
Télécopieur : 514.252.30.24  
Site Internet : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)  
Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)

## Formulaire d'adhésion Membre Affilié corporatif municipal/institutionnel 2019-2020

### Pièces à joindre au formulaire

Lors d'une première adhésion	Lors du renouvellement
Rapports d'activités	Rapport d'activités
Logo en format électronique	Photos lors d'activités, s'il y a lieu
Photos lors d'activités, s'il y a lieu	

- S'il y avait des changements dans vos documents remis lors d'une première adhésion, veuillez nous transmettre les nouveaux lors du renouvellement.

### Identification de l'organisme (SVP complétez cette section en entier)

NOM : _____	Nom du (de la) président(e) : _____
Adresse : _____ _____	Adresse du (de la) président(e) : _____ _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____	Nom du (de la) permanent(e) responsable : _____
Courriel : _____	Titre de sa fonction : _____
Site Internet : _____	
Mois où se déroule votre assemblée générale : _____	

### Cotisation

Membre Affilié corporatif municipal / institutionnel :  
**60 \$ + 5 % TPS + 9,975 % TVQ = 68,99 \$**  
TPS N° 144098373 TVQ N° 1088757005

*Nous confirmons, par la présente, que notre organisme répond aux conditions d'admission énoncées aux règlements généraux du Conseil québécois du loisir.*

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE

\_\_\_\_\_  
DATE





CONSEIL  
QUÉBÉCOIS  
DU  
LOISIR

4545, av. Pierre-De Coubertin  
Montréal (Québec) H1V 0B2  
Téléphone : 514 252-3132  
Télécopieur : 514.252.30.24

Site Internet : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)  
Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)

## Formulaire d'adhésion Membre Affilié corporatif affaires 2019-2020

### Pièces à joindre au formulaire

Lors d'une première adhésion	Lors du renouvellement
Rapports d'activités	Rapport d'activités
Logo en format électronique	Photos lors d'activités, s'il y a lieu
Photos lors d'activités, s'il y a lieu	

- S'il y avait des changements dans vos documents remis lors d'une première adhésion, veuillez nous transmettre les nouveaux lors du renouvellement.

### Identification de l'organisme (SVP complétez cette section en entier)

<b>NOM :</b> _____	<b>Nom du (de la) permanent(e) responsable :</b> _____
<b>Adresse :</b> _____	
<b>Téléphone :</b> _____ <b>Télécopieur :</b> _____	<b>Titre de sa fonction :</b> _____
<b>Courriel :</b> _____	
<b>Site Internet :</b> _____	
<b>Mois où se déroule votre assemblée générale :</b> _____	

### Cotisation

Membre Affilié corporative affaires :  
**250 \$ + 5 % TPS + 9,975 % TVQ = 287,44 \$**  
TPS N° 144098373 TVQ N° 1088757005

*Nous confirmons, par la présente, que notre organisme répond aux conditions d'admission énoncées aux règlements généraux du Conseil québécois du loisir*

\_\_\_\_\_  
**SIGNATURE**

\_\_\_\_\_  
**DATE**





CONSEIL  
QUÉBÉCOIS  
DU  
LOISIR

4545, av. Pierre-De Coubertin  
Montréal (Québec) H1V 0B2  
Téléphone : 514 252-3132  
Télécopieur : 514.252.30.24  
Site Internet : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)  
Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)

## Formulaire d'adhésion Membre Affilié individuel 2019-2020

### Identification (SVP complétez cette section en entier)

<p>Nom : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse complète : _____</p> <p>Téléphone : _____ Télécopieur : _____</p> <p>Courriel : _____</p> <p><b>Cochez la catégorie correspondante :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Membre Affilié individuel coopté      <input type="checkbox"/> Membre Affilié individuel administrateur</p> <p><input type="checkbox"/> Membre Affilié individuel bénévole      <input type="checkbox"/> Membre Affilié individuel / travailleur</p> <p><input type="checkbox"/> Membre Affilié individuel étudiant      <input type="checkbox"/> Membre individuel sympathisant</p> <p>Nom de l'organisme avec lequel vous êtes en lien : _____</p>	<p><b>Cotisation</b></p> <p><b>Étudiant</b> 20 \$ + 5 % TPS + 9,975 % TVQ = <b>23,00\$</b></p> <p><b>Administrateur et bénévole</b> 30 \$ + 5 % TPS + 9,975 % TVQ = <b>34,49 \$</b></p> <p><b>Travailleur</b> 35 \$ + 5 % TPS + 9,975 % TVQ = <b>40,24 \$</b></p> <p><b>Sympathisant</b> 50 \$ + 5 % TPS + 9,975 % TVQ = <b>57,49 \$</b></p> <p>TPS N° 144098373 TVQ N° 1088757005</p> <p><input type="checkbox"/> Je suis administrateur (trice) ou employé(e) d'un membre de plein droit – Regroupement national du CQL. Mon adhésion est gratuite.</p> <p>Nom de la fédération : _____</p>
--	---

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE

\_\_\_\_\_  
DATE

## 2. Grille des cotisations

La cotisation des membres est établie par le conseil d'administration et est payable annuellement.

Catégories de membre	Coût du membership	TPS 5 %	TVQ 9,975 %	Montant total
<b>Membre de Plein droit-Regroupement national</b>				
<b>Membre de Plein droit-Regroupement national</b>	<b>100,00 \$</b>	<b>5,00 \$</b>	<b>9,98 \$</b>	<b>114,98 \$</b>
<b>Membre Affilié corporatif</b>				
<b>Associatif</b>	<b>50,00 \$</b>	<b>2,50 \$</b>	<b>4,99 \$</b>	<b>57,74 \$</b>
<b>Municipal et institutionnel</b>	<b>60,00 \$</b>	<b>3,00 \$</b>	<b>5,99 \$</b>	<b>66,28 \$</b>
<b>Affaire</b>	<b>250,00 \$</b>	<b>12,50 \$</b>	<b>24,94 \$</b>	<b>287,44 \$</b>
<b>Membre Affilié individuel</b>				
<b>Étudiant</b>	<b>20,00 \$</b>	<b>1,00 \$</b>	<b>2,00 \$</b>	<b>23,00 \$</b>
<b>Administrateur et bénévole</b>	<b>30,00 \$</b>	<b>1,50 \$</b>	<b>2,99 \$</b>	<b>34,49 \$</b>
<b>Travailleur</b>	<b>35,00 \$</b>	<b>1,75 \$</b>	<b>3 49 \$</b>	<b>40,24 \$</b>
<b>Sympathisant</b>	<b>50,00 \$</b>	<b>2,50 \$</b>	<b>4,99 \$</b>	<b>57,49 \$</b>